



ATIONS UNIES

SEMBLEE

GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/3343  
13 novembre 1956  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Onzième session

ORDRE DU JOUR DE LA ONZIEME SESSION ORDINAIRE

Premier rapport du Bureau

1. A sa 106ème séance, le 13 novembre 1956, le Bureau a examiné une demande de la première session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale (A/3333) en vue de l'inscription d'une question nouvelle à l'ordre du jour de la onzième session ordinaire.
2. Sur la proposition du représentant de l'Inde, le Bureau a décidé, sans objection, de recommander à l'Assemblée générale d'inscrire à l'ordre du jour de la session une question ainsi libellée :  
"Question examinée par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire d'urgence, du 1er au 10 novembre 1956."
3. Sur la proposition du Président, le Bureau a également décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner cette question directement en séance plénière, en priorité, sans la renvoyer à une Commission.
4. A la même séance, le Bureau a examiné une demande de la deuxième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale (A/3334) en vue de l'inscription d'une question nouvelle à l'ordre du jour de la onzième session ordinaire.
5. Sur la proposition du représentant de l'Inde, le Bureau a décidé, par 11 voix contre 2, avec une abstention, de recommander à l'Assemblée générale d'inscrire à l'ordre du jour de la session une question ainsi libellée :  
"Question examinée par l'Assemblée générale à sa deuxième session extraordinaire d'urgence, du 4 au 10 novembre 1956."
6. Sur la proposition du Président, le Bureau a également décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner cette question directement en séance plénière, en priorité, sans la renvoyer à une Commission.

-----